

Un mot sur le congrès européen

Autor(en): **J.Z.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177056>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un mot sur le congrès européen.

Chacun sait l'espèce de frisson qui a parcouru l'Europe lorsque Napoléon III a proclamé la déchéance des traités de 1815 et proposé un congrès pour résoudre pacifiquement les questions pendantes qui troublent la paix de l'Europe. Chacun a cru lire plus ou moins dans le discours de l'empereur ces paroles fatales : « un congrès ou la guerre. »

L'idée de remplacer les horreurs de la guerre par un tribunal des nations n'est pas nouvelle; c'est une idée noble et juste, une idée chrétienne. Mais ce congrès ne serait bon qu'autant que les puissances, animées toutes d'un sentiment de christianisme et d'humanité, se seraient entendues spontanément pour la plus belle œuvre que le genre humain pût faire. Nous craignons que ce ne soit pas le cas; nous craignons que chaque monarque, loin d'y apporter la pensée chrétienne, n'y viennent armés d'ambition.

On jouera au congrès pour éviter la guerre, mais chacun voudra y gagner.

Notre époque aurait demandé l'abolition des douanes, la fraternité des peuples, un parlement et un conseil national européens, un seul système postal, monétaire, une seule mesure, l'abolition des armées permanentes et du service militaire, un vaste concile pour réunir toutes les confessions diverses en une seule église chrétienne, mais on ne dit mot de tout cela, et les monarques n'apporteront au congrès que leurs intérêts personnels. Il est probable que Napoléon posera la question européenne que nous venons d'esquisser. Le fera-t-il, et dans ce cas réussira-t-il? C'est ce que l'avenir nous apprendra.

J. Z.

Il vient de nous tomber sous la main un petit poème en vers intitulé : *Le régent primaire*, publié par M. Biolley, régent à Neuchâtel; les charmantes choses que nous y trouvons nous engagent à en citer un fragment :

Quand, le matin,

Huit heures ont sonné sur le fatal airain,
 Tout heureux, le régent arrive dans sa classe.
 Devant lui sont assis, et chacun à sa place,
 Tout un essaim d'enfants aux sourires malins :
 Ils sont trente, soixante et même quatre-vingts !
 Les uns, à l'air espiègle, à la mine friponne
 Portent de tous côtés un œil intelligent ;
 D'autres ne bougent pas, mais tout sur leur personne,
 Trahit l'indifférence ou bien l'hébètement.
 Celui-ci du désordre est l'image incarnée :
 Son minois barbouillé, sa tête mal peignée,
 Ses doigts sales, terreux, ses vêtements graissés,
 Ses livres en lambeaux le témoignent assez.
 Sur un autre déjà se reconnaît l'empreinte
 Du vice : sa pâleur et sa prunelle éteinte
 Disent que dans son corps circule un sang impur.
 Un troisième est menteur, un quatrième dur,
 Egoïste, sans cœur... Bref, voilà la matière

Qu'on donne à façonner à tout régent primaire.
 Il doit par son talent, son zèle et ses leçons
 Faire marcher de pair ces êtres dissemblables
 Et métamorphoser de joyeux polissons

En enfants dociles, aimables,
 Pleins de respect pour leurs parents,
 Point menteurs et point insolents.

Entrons dans leur classe un instant,
 Nous verrons ce que, par moment,
 Sait faire la gent écolière.

C'est un de ces pénibles jours.

— Assez nombreux dans la carrière
 Du régent — où, par le concours
 De circonstances inconnues,
 Discipline et tranquillité

Ne peuvent être maintenues.

En outre, chaque enfant paraît être hébété :
 On l'interroge, il est muet comme une souche ;
 On dirait qu'on a mis un bâillon dans sa bouche.
 Le maître, homme de cœur, doux, bienveillant et bon,
 Et qui veut par l'amour et la persuasion

Conduire les enfants, cherche dans sa mémoire
 Le moyen le plus propre à toucher l'auditoire.
 C'est : « mon cher » par ici, mon « jeune ami » par là.
 Mais il ne parvient pas à mettre le holà

Au vacarme, pas plus qu'il n'obtient de réponse.

Il gronde ; avec malice on rit de ses semonces.

Pour lors, il n'y tient plus : sont front se rembrunit
 Et soudain dans ses yeux la colère se lit.

D'une main égarée il saisit une gaulle :

L'osier siffle, se plie et frappe mainte épaule.

Un instant d'amers pleurs, des plaintes et des cris

Remplacent le babil, le tumulte et les ris ;

Puis, sur la classe plane un lugubre silence.

L'ordre est à Varsovie !... il règne le régent.

Mais c'est par la terreur, la force. Et, cependant,

Personne plus que lui, n'avait de l'indulgence.

Personne plus que lui, n'eût désiré pouvoir

Incliner tous ces cœurs au seul nom du devoir !...

Merci, merci, monsieur Biolley, en voilà assez pour nous convaincre que la position des instituteurs doit être améliorée.

Les amateurs de jardins, et les horticulteurs de profession nous sauront gré de leur signaler un procédé économique et sûr pour fabriquer eux-mêmes des étiquettes inaltérables.

On écrit sur un fragment de papier, de la dimension que l'on veut, avec de l'encre ordinaire, ou avec une couleur quelconque; on prend ensuite un morceau de verre ordinaire, que l'on coupe de manière à lui faire dépasser le morceau de papier de un à deux millimètres; ce morceau de verre, qui a été ainsi taillé avec un diamant de vitrier, est enduit d'une légère couche de vernis blanc au moyen duquel on fixe le papier, en plaçant l'écriture du côté du vernis, puis, avec du vernis noir ou bitume de Judée, on peint la surface externe de l'étiquette.

Une fois sèche, cette étiquette peut braver les hivers et les étés dans les jardins.

Pour la rédaction : L. MONNET. S. CUÉNOUD.